



Probleme de droit de visite des grands parents

Par **sebastien**, le **13/07/2012** à **09:55**

Bonjour,rnrnVoila je viens vers vous, car j'ai reçu 2 courriers d'un avocat (celui de mes beau parents) qui sur la première me demande de trouver un arrangement avec eux pour voir leur petit fille (chose qui n'a pas marcher) et la deuxième qui me demande de prendre un avocat, car ils aller débiter une action en justice.rnNous avons donc pris une avocate, (désolés je ne parler que de moi au début mais nous sommes deux bien sur, enfin trois avec la petite). Donc notre avocate nous a fait faire tous les papiers pour avoir droit a l'aide juridique et a envoyé un courrier a leur avocat. Mais après quelque mois et une relance supplémentaire, nous n'avons toujours pas de nouvelle (même pas une signe), donc je ne vous raconte pas la tension a la maison (sur notre couple qui a aussi repercution sur la petite).rnDonc ma question est la suivante, y a t'il un temps de réponse prés définie (comme par exemple au bout de 1 an l'affaire et close) ou alors faut il attendre encore ? rnMerci pour votre réponse, cordialement.